

ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
Écart d'acquisition	625 289	625 289
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	2 962 974	2 933 582
Immobilisations financières	20 740	20 740
Titres mis en équivalence	263 897	187 568
Autres immobilisations financières	1 307	1 307
<b>Actif immobilisé</b>	<b>3 874 207</b>	<b>3 768 486</b>
Autres actifs non courants	37 680	129 963
Impôts différés actifs	150 782	138 910
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>188 462</b>	<b>268 873</b>
<b>Total Actif non courant</b>	<b>4 062 669</b>	<b>4 037 359</b>
Stocks	394 969	220 802
Clients	780 120	435 835
Actif d'impôt exigible	1 478	134
Autres créances et comptes de régularisation	1 584 880	1 426 835
<b>Actifs d'exploitation</b>	<b>2 761 447</b>	<b>2 083 606</b>
Trésorerie Actif	835 847	354 522
<b>Total des actifs courants</b>	<b>3 597 294</b>	<b>2 438 128</b>
<b>Total Actif</b>	<b>7 659 963</b>	<b>6 475 487</b>

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
Capital	343 750	343 750
Prime d'émission	842 674	842 674
Réserves Consolidées	687 281	569 517
Résultat consolidés	573 579	478 702
<b>Total Capitaux propres part du groupe</b>	<b>2 447 284</b>	<b>2 234 643</b>
Intérêts minoritaires	3	3
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>2 447 287</b>	<b>2 234 646</b>
Dettes de financement à plus d'un an	856 189	895 369
Autres passifs non courants	613 422	619 066
Impôts différés - Passif	26 791	32 079
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 496 402</b>	<b>1 546 514</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 096 997	2 167 418
Dettes de financement à moins d'un an	68 321	81 567
Passif d'impôt exigible	60 376	16 206
Autres dettes et comptes de régularisation	249 590	298 202
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>3 475 284</b>	<b>2 563 393</b>
Trésorerie et équivalents	240 990	130 934
<b>Total des passifs courants</b>	<b>3 716 274</b>	<b>2 694 327</b>
<b>Total Passif</b>	<b>7 659 963</b>	<b>6 475 487</b>

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
Produits des activités ordinaires	4 424 072	3 561 909
Autres produits	61 373	59 598
Coût des biens et services vendus	(2 965 755)	(2 306 754)
Charges de personnel	(137 521)	(131 867)
Autres Charges et produits d'exploitation	(319 893)	(280 263)
<b>Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements</b>	<b>1 062 276</b>	<b>902 623</b>
Dotations aux amortissements	(292 793)	(233 639)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>769 483</b>	<b>668 984</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	15 337	17 374
Coût de l'endettement financier brut	(56 854)	(63 666)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(41 517)</b>	<b>(46 292)</b>
Autres charges et produits financiers	7 920	6 311
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>735 886</b>	<b>629 003</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	74 829	34 036
Impôts sur les résultats	(237 136)	(184 337)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>573 579</b>	<b>478 702</b>
Autres charges et produits	-	-
<b>Résultat global de la période</b>	<b>573 579</b>	<b>478 702</b>
Part du groupe	573 579	478 702
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Résultat par action (en MAD)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Résultat net-Part du groupe	573 579	478 702
Dont part minoritaires	-	-
Résultat net par action en DH	167	139
Résultat dilué par action en DH	167	139

FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net consolidé	573 579	478 702
Élimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie	-	-
- Dotations aux amortissements	292 793	233 639
- Charges/Produits sans effets de trésorerie	(27 077)	(17 832)
- Produits dont dettes de consignation	(45 020)	(15 183)
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus	(33 829)	(28 036)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>760 446</b>	<b>651 290</b>
Variations des actifs et passifs d'exploitation	244 511	(309 396)
<b>Flux liés à l'activité</b>	<b>1 004 957</b>	<b>341 894</b>
Acquisition de titres non consolidés	-	-
Cessions de sociétés non consolidées	-	-
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	20 000	-
Investissements en immobilisations corporelles	(300 913)	(433 436)
Variation de périmètre	-	-
Autres	42 163	(1 376)
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>(238 750)</b>	<b>(434 812)</b>
Dividendes versés :		
- Aux actionnaires d'Afrika Gaz	(360 938)	(360 938)
Souscription d'emprunt	-	-
Remboursement d'emprunt	(83 781)	(95 491)
Variations des autres actifs et passifs financiers	49 782	13 542
Autres	-	-
<b>Flux des opérations financières</b>	<b>(394 937)</b>	<b>(442 887)</b>
Mouvements de conversion	-	-
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>371 270</b>	<b>(535 805)</b>
Trésorerie au début de l'exercice	223 588	759 393
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>594 858</b>	<b>223 588</b>

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2015	343 750	842 674	930 456	2 116 880	3	2 116 883
Dividendes	-	-	(360 938)	(360 938)	-	(360 938)
Résultat net de l'exercice	-	-	478 702	478 702	-	478 702
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2016	343 750	842 674	1 048 220	2 234 643	3	2 234 646
Dividendes	-	-	(360 938)	(360 938)	-	(360 938)
Résultat net de l'exercice	-	-	573 579	573 579	-	573 579
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2017	343 750	842 674	1 260 861	2 447 284	3	2 447 287

La variation des capitaux propres consolidés s'explique essentiellement par le résultat de la période et la distribution de dividendes.

**Présentation sélective des notes annexes aux comptes consolidés**

**Note 01. Principes comptables et méthodes d'évaluation**

**1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2017 et des comptes de l'exercice 2016**

Les sociétés du Groupe Afrikaia Gaz sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 14 février 2018.

Les états financiers consolidés du Groupe Afrikaia Gaz au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2017 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, ont été appliqués.

**2. Méthodes de consolidation**

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre et méthodes de consolidation ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Ces méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

• **Intégration globale**

Toutes les sociétés dans lesquelles Afrikaia Gaz exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsqu'Afrikaia Gaz détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsqu'Afrikaia Gaz, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

• **Mise en équivalence**

Afrikaia Gaz consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que pour les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsqu'Afrikaia Gaz détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

**Note 02: Périmètre et méthode de consolidation**

A la date du 31 décembre 2017 et du 31 décembre 2016, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation se détaillent comme suit :

Titres	Au 31 décembre 2017			Au 31 décembre 2016		
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Afrikaia Gaz	100%	100%	Intégration globale	100%	100%	Intégration globale
Sodipit	100%	100%	Intégration globale	100%	100%	Intégration globale
National Gaz	100%	100%	Intégration globale	100%	100%	Intégration globale
Dragon Gaz	100%	100%	Intégration globale	100%	100%	Intégration globale
Salam Gaz	20%	20%	Mise en équivalence	20%	20%	Mise en équivalence
Gazafic	50%	50%	Mise en équivalence	50%	50%	Mise en équivalence
Stogaz	50%	50%	Mise en équivalence	50%	50%	Mise en équivalence
Omnium Stockage	100%	100%	Intégration globale	100%	100%	Intégration globale
Proactis	25%	25%	Mise en équivalence	25%	25%	Mise en équivalence
Akwa Africa	17%	17%	Mise en équivalence	17%	17%	Mise en équivalence

Entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation du groupe Afrikaia Gaz n'a pas connu de changement.

**Note 03: Dividendes versés au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016**

(en milliers MAD)	31 décembre 2017	%	31 décembre 2016	%
Dividendes versés par Afrikaia Gaz aux actionnaires	360 938	-	360 938	-
- AKWA Group	108 309	30 %	108 309	30 %
- Afrikaia SMDC	137 156	38 %	137 156	38 %
- Flottant Bourse	75 610	21 %	75 610	21 %
- Autres	39 863	11 %	39 863	11 %
<b>TOTAL</b>	<b>360 938</b>	<b>-</b>	<b>360 938</b>	<b>-</b>

**Abdelaziz ALMECHATT**  
COOPERS AUDIT MAROC  
83, Avenue Hassan II  
CASABLANCA

**Abdellah RHALLAM**  
FIDECO AUDIT & CONSEIL  
124, boulevard Rahal El Meskini  
CASABLANCA

AFRIQUIA GAZ S.A.  
Rue Ibnou El Ouennane  
Aïn Sebâa - Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017**

*Aux actionnaires de la société Afrikaia Gaz S.A*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 447 287 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 573 579 milliers de dirhams.

**Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées et la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les comptes consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Casablanca, le 15 février 2018

**Les Commissaires aux Comptes**

**COOPERS AUDIT MAROC**

**FIDECO AUDIT & CONSEIL**

COOPERS AUDIT MAROC  
Siège Social: 83 Avenue Hassan II  
Casablanca  
t: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

FIDECO AUDIT ET CONSEIL  
SARL  
124, Bd. Rahal El Meskini  
Casablanca

**Abdelaziz ALMECHATT**

**Abdellah RHALLAM**